

Présentation historique de *Roya citoyenne*

Assemblée générale 20/1/2024

Mi-juin 2015 : la France ferme ses frontières, les personnes en migration sont bloquées sur les rochers des **Balzi Rossi** au pont Saint-Ludovic. Plusieurs associations nationales font un recours au conseil d'Etat mais le gouvernement nie avoir fermé ses frontières !

Premier rétablissement officiel des contrôles aux frontières dans le cadre de l'état d'urgence le 13 novembre 2015. Depuis les contrôles seront systématiquement prolongés, illégalement au regard de la législation de l'Union européenne.

Une petite trentaine de militant.es de la Roya se rendent régulièrement de manière informelle sur le camp dit *Presidio permanente No Borders Ventimiglia* au Balzi Rossi, autogéré par les personnes en migration, soutenues par des militants solidaires de toutes nationalités ; il sera violemment expulsé le 29 septembre, et près d'une centaine de militant.es italiens seront longtemps poursuivis en justice.

Durant **l'hiver 2015-2016**, de plus en plus d'habitant.e.s de la Roya développent des actions de solidarité à Vintimille avec des maraudes et dans la vallée où des migrant.es arrivent souvent à pied, par la route, harassés, frigorifiés...

En **mai 2016**, des habitant.es solidaires se réunissent et réactivent l'association « *Roya citoyenne* », restée en sommeil depuis la lutte pour une intercommunalité de la Roya et contre le rattachement à la CARF en 2010-11, en modifiant ses statuts afin de se doter d'un outil collectif pour les actions solidaires. Ses **statuts** seront modifiés à nouveau en 2017 afin de pouvoir **ester en justice** de manière certaine. **Ils sont volontairement très larges afin de permettre de se saisir de tout domaine touchant la vie des citoyens dans la vallée de la Roya** (transports, écologie, services public, etc.)

Répression des solidaires :

2016-2017 : C'est la traque envers les personnes migrantes, mais aussi envers les solidaires eux-mêmes. Episodes : de la vélorution le 18 juin 2016, bloquée à la frontière par des forces de police impressionnantes ; de l'occupation le 17 octobre de la gare de St-Dalmas de Tende pour loger la soixantaine de personnes arrivées directement au domicile de Cédric, femmes et mineurs compris, expulsées le 20 octobre (premier soutien d'associations comme la LDH, Médecins du Monde, etc.) ; du procès de Cédric le **10 février 2017** qui fera grand bruit et focalisera et fédèrera le battage médiatique et militant (Cf. le site et le manifeste « *Délinquants solidaires* » par ex.) de par cet acharnement judiciaire contre lui : 11 gardes à vue, un record, et les procès d'autres solidaires : procès de Pierre-Alain Mannoni, Raphael, « *Papis-Mamie* » (Françoise, Gibi, René, Dan), Francesca, Martine Landry, Loïc, etc. Dernier acte répressif en date de **mars 2019** avec 6 perquisitions suivies de gardes à vue et des moyens d'intervention là aussi impressionnants, 6 brigades de gendarmerie différentes... cela nous a permis d'apprendre que plusieurs d'entre nous étaient sur écoute depuis plus d'un an et demi ; les ordinateurs ainsi qu'un smartphone de la personne en charge de la

communication et de la coordination et de la trésorière de l'association sont saisis, et pas restitués à ce jour ; la justice a classé l'affaire sans suite.

Maraudes et pas que :

En **2017** le collectif **Kesha Niya Kitchen** arrive dans la Roya depuis Calais et Grande-Synthe. Il prend la relève de la plupart des maraudes à Vintimille, dont beaucoup étaient effectuées par les villages de la Roya. Il organise des veilles à la frontière « haute », pont Saint-Louis, avec conseil juridique, accueil, etc. et établit des rapports précieux sur les exactions et les actions illégales des forces de police. Ils seront actifs jusqu'en 2020, de toute évidence épuisés par un magnifique engagement quotidien.

L'**été 2017** est l'été des tentatives de déstabilisation et de destruction de Roya citoyenne et du réseau solidaire de la Vallée par l'extrême droite : tabloïd aux diffamations nauséabondes « A Vugi » du royaliste Rodolphe Crevelle, et procès mené par l'association « Défendre la Roya » et l'élu FN Olivier Betatti en vue de faire interdire RC, défendue par Mireille Damiano ; ils seront déboutés par le TGI de Nice le 16/11/2017.

Cédric Herrou crée l'association « Défends Ta Citoyenneté » (DTC) **fin 2017**, sur un fonctionnement différent de RC, centrée sur l'accueil dans son lieu d'habitation et d'exploitation agricole ; celle-ci devient « Emmaüs Roya » en 2019, sur des objectifs d'intégration par l'agriculture bio et locale.

Deux importants changements vont rendre la solidarité moins pénalisable et pénalisée pour les habitants de cette Roya enclavée en Italie, enchevêtrée de frontières :

Un premier, très local et peu connu du « grand public » :

En **2018** Cédric et Laurent Delbos, directeur de Forum Réfugiés en charge de la Spada du 06, démontrent que les forces de l'ordre refoulant les migrant.es arrivant dans la Vallée les empêchent ainsi de demander l'asile. Ils vont obtenir de la Commandante de gendarmerie d'alors, et implicitement de la Préfecture, que les associations solidaires de la Roya puissent présenter les demandeurs d'asile à la gendarmerie de Breil avec une attestation « maison » qui leur permet alors de passer les contrôles et d'accéder à la possibilité de déposer leur demande d'asile. **Ce dispositif, attesté par aucun écrit, est propre à la Roya, il n'est mis en pratique dans aucune autre zone frontière en France.** Nous l'utilisons encore aujourd'hui (RC et ER), bien que le processus ait un peu changé en **décembre 2022** : nous présentons les DA à la gendarmerie de Breil et ils sont amenés à la PAF pont Saint-Louis qui leur délivrent au bout de quelques heures une convocation à la SPADA de Nice. Les migrant.es qui n'ont pas l'opportunité de rencontrer l'une de nos associations se font renvoyer à la PAF Menton et refouler comme auparavant.

Un deuxième changement, au retentissement très important au niveau national :

Par la bataille judiciaire des personnes solidaires et de leurs avocat.es compétent.es et dévoué.es, souvent militant.es, Cédric Herrou, Pierre-Alain Mannoni, Raphael Faye, Martine Landry ont au final été définitivement relaxé.es par la Cour d'appel de Lyon, après avoir été condamnés à Nice et Aix. La **QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité)** posée par Cédric et Pierre-Alain et leurs avocats sur la prise en compte du **principe de Fraternité** dans le cadre d'une aide désintéressée envers une personne en situation irrégulière est enfin reconnue le **6 juillet 2018**.

2017 voit le développement de **réseaux départementaux, régionaux et nationaux** dont fera partie RC : le Réseau Hospitalité PACA, les « Délinquants solidaires, les Etats Généraux des Migrations (4

rencontres dans le 06), et les solidaires de la Roya reçoivent de très nombreux et forts **soutiens** : le collectif départemental **SOMICO 06** (Soutien Migrants Collectif 06), l'association les **Ami.e.s de la Roya le 20 novembre 2017**, « en soutien aux migrants et à ceux qui les aident » ; elle organise année après année le festival « Passeurs d'humanité », en partenariat avec, entre autres, RC et ER.

En **2018**, les arrivées continuent d'être très importantes dans la Roya, puis la traque militaro-policrière arrivera à quasiment couper l'itinéraire migratoire par la Vallée.

Le 2 octobre 2020 la tempête Alex donnera un coup d'arrêt pendant plusieurs mois à la solidarité provenant de la Roya vers Vintimille et la frontière : D'autres équipes prennent la relève, grâce à Jay, aux équipes de Tourves, de Fayence, puis de Menton... pour arriver à tourner toute l'année avec 28 équipes italiennes et françaises différentes sur un planning quotidien géré par Maria Picarelli (ex RC, asso *Relier Menton*). RC mènera une collecte importante reversée aux personnes non couvertes par les assurances dans la vallée.

De 2017 à aujourd'hui, des orientations décisives ont été prises : nos actions et nos objectifs sont humanitaires ET politiques. Nous avons par ailleurs choisi d'utiliser les médias, y compris *main stream*, pour tenter de faire savoir au « grand public » ce qui se passe à la frontière. Nous œuvrons pour développer les réseaux de partage avec les organisations qui partagent les mêmes valeurs de respect des droits humains que nous.

RC participe à des actions de sensibilisation, de plaidoyers, de mobilisations, de recours juridiques, souvent en partenariat avec d'autres associations, ainsi qu'à des observations des actions des forces de l'ordre à la frontière encadrées par la CAFI * et l'ANAFE* et leurs salariées.

* **RC** : Roya citoyenne / * **CAFI** (Coordination des Actions aux Frontières Intérieures) <https://projet-cafi.com> , regroupement créé en 2017 par 5 grosses associations nationales, Cimade, Secours catholique, Amnesty, Médecins du Monde, Médecins Sans Frontières). / * **ER** : Emmaüs Roya / * **ANAFE** : Association Nationale d'Assistance aux Frontières pour les Etrangers / * **SOMICO 06** : Soutien Migrants Collectif 06

Site : <https://www.roya-citoyenne.fr/> / ARCHIVES DE RC : <http://roya06.unblog.fr/> /

Facebook Roya citoyenne / @ : roya-citoyenne@riseup.net / tél. : (00 33) 7 71 18 22 03

